

**DISCOURS DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**  
**Mercredi 27 juin 2018**  
**Vincent Rivière – Directeur Administratif et Financier**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Attaché de Coopération Educative,  
Monsieur le Président de l'Association des Parents d'élèves,  
Mesdames, Messieurs les membres du bureau de l'APE,  
Mesdames, Messieurs, membres de la communauté éducative,  
Chers élèves,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue au lycée français Charles de Gaulle.

Dans le calendrier scolaire de notre établissement, cette fête représente un temps, qui a de nouveau trouvé sa place, après trois ans d'effort, autant précieux qu'heureux.

Il marque la fin de l'année scolaire, permet de reconnaître le travail accompli et de distinguer les lauréats du baccalauréat et du brevet.

Chers élèves, je puis vous dire aujourd'hui, au nom de la communauté éducative, que nous sommes fiers de vous.

Un bref rappel : après avoir accueilli plus de 700 élèves il y a 10 ans, notre lycée, dont les élèves sont et doivent rester au cœur de nos préoccupations, était au plus bas en 2014 avec moins de 100 élèves. Nous vivions également une situation administrative et financière très préoccupante.

Grâce au soutien tout particulier et permanent de l'Ambassade de France - merci Monsieur l'Ambassadeur - grâce à l'implication des parents d'élèves et grâce à l'engagement de tous les personnels, notre lycée accueillera à la rentrée prochaine plus de 450 élèves, de la petite section de maternelle aux classes de terminale. Le travail rigoureux mené par chacun ces trois dernières années aura donc permis de redresser la barre et, pour rester dans la métaphore maritime, de permettre à notre bateau de reprendre de la voile.

Un grand merci à ceux qui m'ont aidé à coordonner l'action éducatrice de notre établissement, tant pour le premier degré que pour le second degré.

Je tiens également à adresser, en notre nom à tous, un merci tout particulier à M. Wils, Inspecteur d'Académie, Attaché de Coopération Educative, pour son accompagnement de tous les instants : accompagnement rigoureux, exigeant et bienveillant.

Chers Membres du bureau de l'APE, bénévoles, vous ne comptez pas votre temps, Merci pour votre attachement, votre engagement, et votre soutien.

Je remercie très chaleureusement Mme Cynthia Tsayem pour l'organisation de cette cérémonie et je lui souhaite bonne chance pour son nouveau projet.

Chers parents, vous avez pu observer des changements majeurs ces derniers mois. Le soutien financier de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger a permis de mener à bien d'importants travaux de sécurité.

Après six ans de suspension, le lycée va retrouver son conventionnement avec l'AEFE au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Quel intérêt pour le lycée ?

Si nous n'avions pas été dans une logique de futur conventionnement, nous n'aurions jamais eu les 200 millions pour les travaux en cours de réalisation. Je vous signale également que, grâce au conventionnement, nous allons bénéficier d'une deuxième tranche de travaux à hauteur de 90 millions.

Grâce au conventionnement, un chef d'établissement au statut d'expatrié est nommé au lycée français pour cette rentrée.

Grâce au conventionnement deux postes d'enseignants pour l'enseignement primaire vont pouvoir être occupés et pris en charge financièrement par l'AEFE.

Grâce au conventionnement aussi, tous les personnels du lycée vont pouvoir s'inscrire aux plans de formation de l'AEFE.

Grâce au conventionnement encore, madame Chantal Vicaigne, inspectrice de l'AEFE pour l'Afrique centrale, va venir l'année prochaine, à cinq reprises, avec des maîtres formateurs, pour travailler avec les enseignants du lycée français.

Grâce au conventionnement, enfin, nous allons pouvoir demander des postes d'enseignants titulaires de l'Education Nationale pour le second degré à compter de septembre 2019.

Grâce au conventionnement donc, de belles perspectives concrètes pour notre lycée.

Chers parents, vous avez été informés du passage en classe supérieure de votre enfant, les résultats sont tout à fait honorables : le taux est de 96 %. Je rappelle que ces décisions sont prises, pour le collège et le lycée, en France, et sont donc indépendantes de toute décision locale. C'est une des forces qui nous est octroyée par le fait de travailler avec le CNED. Les décisions prises par cet organisme s'imposent sans conteste à tous les lycées de France.

Chers lauréats, nous sommes fiers de vos résultats qui nous invitent à poursuivre nos efforts. Il est vrai que nous n'avons pas encore atteint notre objectif qui est l'excellence, mais nous en avons pris le chemin. Comme nous avons déjà pu le dire lors de la fête de Noël, il faut, pour franchir les étapes qui sont encore nécessaires, que nous jouions collectif. Point de chicanes et de zizanies. Vantons à l'extérieur les qualités de notre établissement, et que cessent ces commérages regrettables et souvent dommageables. Ce qui nous anime aujourd'hui et doit nous animer demain est la réussite des élèves qui nous sont confiés. Il n'y a pas de place pour la médiocrité sous toutes ses formes, dans nos actes et dans nos paroles.

Je demande maintenant aux lauréats du baccalauréat 2018, de me rejoindre. Aujourd'hui, nous saluons ceux qui ont réussi leur examen lors de la première phase. Il y en aura d'autres avec la deuxième phase. Que les lauréats d'aujourd'hui et de demain soient félicités. J'invite Monsieur l'Inspecteur d'Académie à me rejoindre pour distinguer ces élèves au nom du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieure de la République française.

Je donnerai ensuite la parole au président de l'association des parents d'élèves et, enfin, nous aurons la joie d'appeler madame Philomène RENEKOUMANDA qui va se voir remettre la médaille d'or du travail pour ses 35 ans d'activités au sein du lycée français. Je vous remercie de votre attention.

Vincent RIVIERE